

# Un évêque-coadjuteur valaisan

Autor(en): **Lou**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **10 (1896)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-745204>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Un Evêque-Coadjuteur Valaisan

Le 19 février il y a eu une année que le Grand Conseil Valaisan, réuni à la cathédrale, de Sion, élisait évêque-coadjuteur de Mgr Jardinier, évêque du diocèse de Sion, M. le Chanoine Abbet, curé du chef-lieu du canton.

Enfin, lorsque toutes les démarches furent épuisées et lorsque le Saint-Père eut approuvé l'élection, le Sacre fut fixé au 2 février, jour de la Chandeleur, et il eut lieu à Sion au milieu d'une grande pompe et d'une grande affluence de spectateurs recueillis.

Sur la foi d'une légende écrite seulement au XII<sup>e</sup> siècle, la tradition s'établit que c'était de Charlemagne que les évêques de Sion tenaient l'autorité temporelle dont ils jouissaient.

« La légende de St-Charlemagne, dit le Rd. Père Furrer dans » son histoire du Valais, ajoute que le monarque fit don à St-Théodule » du Comté et de la Préfecture du pays, avec tout le territoire et tous » les droits de suzeraineté que lui-même possédait, droits que symboli- » sait le port du glaive à deux tranchants. »

Et d'abord, il n'y a pas eu d'évêque du nom de Théodule ou de Théodore depuis les années 516, et les annales de St-Bertin disent que les successeurs de Charlemagne étaient encore en possession du Comté du Valais en 859.

Rodolphe, qui se fit couronner Roi en 888 dans une assemblée d'évêques et de seigneurs tenue à l'Abbaye de St-Maurice, fut le fondateur de la troisième dynastie des Rois de Bourgogne. Son fils Rodolphe II, puis Conrad, lui succédèrent. En 994 Rodolphe III monta sur le trône, et ce fut lui qui paraît avoir fait don aux évêques de Sion de cette autorité temporelle que d'autres faisaient remonter sans motif suffisant jusqu'à Charlemagne.

Depuis lors de nombreux prélats se sont suivis sur le trône épiscopal de Sion. Walther Supersaxo, chanoine de Sion, y fut élu en 1457, par dix-huit chanoines tant capitulants qu'honoraires. nous dit Boccard, et, depuis lors, l'Evêché de Sion ne sortit plus d'entre les mains du Haut-Valais.

Mgr Jardinier et Mgr Abbet sont les premiers évêques de Sion choisis dans la partie française du canton.

Tous les évêques timbrent de leurs armes les actes émanant de leur chancellerie.

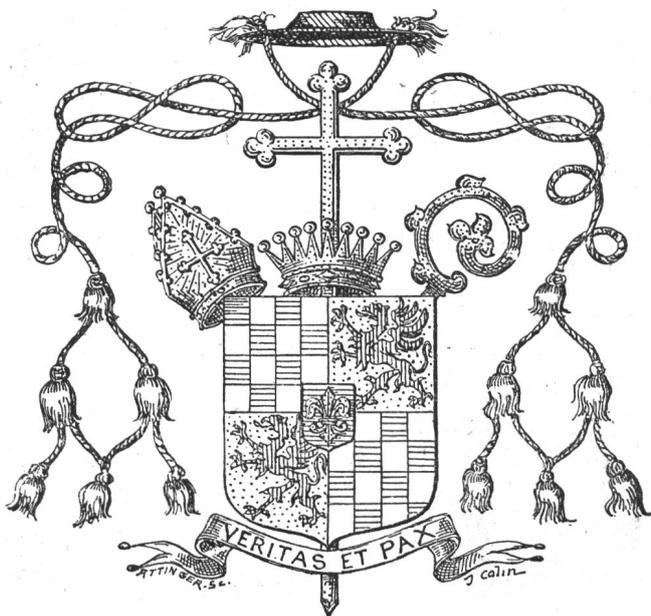
Voici celles de Mgr Abbet qui, tant que le siège de Sion ne sera pas vacant, portera le titre d'évêque élu de Troade, coadjuteur de S. G. Mgr Jardinier, avec droit de succession :

Ecartelé au 1<sup>er</sup> et au 4<sup>me</sup> seize points d'échiquier d'azur et d'argent de quatre tires de quatre points.

Au 2<sup>me</sup> et au 3<sup>me</sup> d'or au griffon de gueules ; sur le tout un écusson d'azur au lys d'or.

Sur l'écu la couronne de comte à laquelle ont droit les évêques de Sion comme anciens comtes et préfets du Valais ; à dextre une mitre de front et à senestre une crosse tournée en dehors et la devise : « *Veritas et pax* ». Le tout est surmonté de la Croix et placé sous un cha-

peau de sinople avec pendants à six houppes, qui est l'attribut des évêques. Ces armes ne se trouvent pas dans l'armoirial d'Angreville.



La famille Abbet, à laquelle appartient S. G. Mgr. de Troade, est originaire de Vollèges, dans la vallée d'Entremont. On trouve aussi une famille Abbet à Fully, au XIV<sup>e</sup> siècle. Le père de Mgr Abbet reçut la bourgeoisie de St-Luc dans le val d'Anniviers, comme le pratiquaient autrefois les bourgeoisies qui voulaient témoigner de leur reconnaissance à un avocat, par exemple, qui leur avait rendu des services dans une cause où leurs intérêts étaient en jeu.

SION, février 1896.

Lou\*\*

## NOTES HÉRALDIQUES

Le 19 novembre dernier mourait à Berne un héraldiste aussi distingué que modeste, M. Frédéric de Wyttenbach, fils et frère de généraux au service de Naples. Il était né à Berne le 19 février 1811. S'étant voué à la carrière théologique il fut chapelain de l'hôpital de la ville de 1837 à 1852, puis pasteur de Durrenroth (Emmenthal) de 1852 à 1875. Rentré alors dans sa ville natale, les infirmités n'ont pas tardé à le retenir presque complètement en chambre. La quantité de généalogies, copies, extraits de tous genres qu'il a faits, et qu'il avait pour une bonne part dans sa tête, est incroyable. Sa branche de prédilection était le blason et la sigillographie et, travaillant dans ce domaine, il a fait des milliers d'empreintes de sceaux d'après les originaux et les a également dessinés dans plusieurs volumineux cahiers. Ces derniers ainsi que les sceaux ont été donnés par la famille du défunt aux archives de Berne. Il a également relevé, au cours de ses excursions, de nombreux vitraux aujourd'hui dispersés et dont les traces ont été ainsi conservées. Bien que dans sa modestie M. de Wyttenbach n'eût pour rien au monde consenti à livrer à la publicité le fruit de ses patients travaux, nous aimons à croire qu'ils ne seront pas perdus et que ces trésors ne resteront pas une lumière sous le boisseau.